

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 27/02/2026

ID : 074-257401729-20260225-2026_02__3-AR



Rapport d'orientation budgétaire

Année 2026



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Comité syndical du 24 février 2026

TABLE DES MATIERES

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
 Reçu en préfecture le 27/02/2026
 Publié le 27/02/2026
 ID : 074-257401729-20260225-2026_02_3-AR

I.	Contexte	
A.	Préambule	3
B.	Projet d'investissement des aires	4
II.	L'exercice 2025	4
A.	Fonctionnement	4
1)	Dépenses	4
1.1)	Charges à caractère général	6
1.2)	Charges de personnel	7
1.3)	Autres charges de gestion courantes	7
1.4)	Charges financières	8
1.5)	Charges exceptionnelles	9
2)	Recettes	9
2.1)	Atténuation de charges	9
2.2)	Produits des services	10
2.3)	Dotations et participations	11
2.4)	Autres produits de gestion courantes	13
2.5)	Produits exceptionnels	13
B.	Investissement	13
1)	Dépenses	13
1.1)	Remboursement d'emprunts	14
1.2)	Immobilisations incorporelles	14
1.3)	Immobilisations corporelles	15
1.4)	Immobilisation en cours	16
2)	Recettes	16
2.1)	Dotations fonds divers réserves	17
2.2)	Subventions d'investissement	18
2.3)	Emprunts et dettes assimilées	18
C.	Dettes	18
D.	Résultats et ratios provisoire	20
III.	Compte financier Unique	21
A.	Compte financier unique	21
IV.	BUDGET PRIMITIF 2026	25
1.1	Prospective financière 2026-2029	28
1.2	Plan pluriannuel d'investissement	30

I. Contexte

Le Rapport d'Orientation Budgétaire constitue un moment essentiel du cycle budgétaire de la collectivité. Il a pour objectif de présenter aux élus une vision d'ensemble de la situation financière, des perspectives économiques et des choix stratégiques qui orienteront l'élaboration du budget primitif. Ce rapport vise ainsi à offrir aux membres de l'assemblée délibérante les éléments nécessaires pour éclairer leurs décisions et garantir une gestion responsable, transparente et cohérente avec les objectifs politiques de la collectivité.

Conformément aux dispositions légales encadrant cette démarche, ce rapport expose les orientations générales envisagées pour l'exercice à venir, les engagements pluriannuels projetés ainsi que les principales évolutions en matière d'endettement, d'investissements et de fonctionnement. Il s'inscrit dans une logique d'anticipation et de planification permettant d'aborder le débat budgétaire dans des conditions optimales et de définir collectivement les priorités qui guideront l'action publique au cours de l'année à venir.

A. Préambule

Le fonctionnement du SIGETA est majoritairement financé par les participations versées par les contributions des Communautés de Commune les gens du voyage et les subventions de la CAF.

Les dépenses principales de cette section concernent essentiellement les charges de personnel ainsi que les charges générales.

S'agissant des opérations d'investissement, les projets structurants sont couverts soit par l'autofinancement provenant de l'excédent de fonctionnement, soit par le recours à l'emprunt, comme cela a été le cas pour l'aménagement de l'aire d'Annemasse.

À la fin de l'année 2023, la cotisation a été réévaluée à 4,50 € pour l'exercice 2024. Ce montant a été reconduit pour l'année 2026.

En 2025, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 25 %, à l'exception des charges de personnel, qui enregistrent une hausse de 12 %. Cette augmentation s'explique par un nombre limité de mouvements de personnel et par l'élargissement de l'équipe administrative. Par ailleurs, les charges de fonctionnement générales ont diminué de 30 %, notamment en raison de la baisse des frais d'électricité et surtout frais d'aménagement pour l'aire de grand passage provisoire.

Concernant l'aire de grand passage, les coûts ont davantage porté sur l'investissement que sur le fonctionnement, en lien avec l'avancement du projet d'aménagement fixe.

Des travaux de rénovation ont été réalisés sur l'aire de Viry, ils ont permis à la fois de rehausser l'état du site et de le valoriser en attendant une réhabilitation totale de l'aire. Ces interventions comprennent notamment :

- La rénovation des douches, avec la pose de carrelage au sol et la remise en peinture des murs.
- La réfection des 16 blocs sanitaires (toilettes), implantés sur chaque emplacement.
- La remise en peinture des blocs techniques (édicules), apportant ainsi une amélioration esthétique du site.

Ces travaux ont contribué à améliorer significativement le confort des usagers ainsi que l'image générale de l'aire d'accueil.

L'aire de Reignier a été fermée trois semaines, de nombreux travaux ont pu être réalisés afin d'assurer le bon fonctionnement de l'aire et la sécurité des usagers.

Ces interventions comprennent notamment :

- Installation de verrous électroniques et renforcement des serrures

- Travaux de remblai afin de rétablir un usage conforme des espaces (d'occupation par des chiens et divers encombrants) / curage et pose de géotextile à l'arrière des édicules
- Création d'une butte de terre sur toute la longueur de l'allée (devant les poutres)
- Nouvelle configuration extérieure

Par ailleurs, l'ensemble des blocs techniques (édicules) a fait l'objet d'une vérification complète, tant sur le plan de la plomberie que sur celui des installations électriques. Une société extérieure est également intervenue afin de réaliser un audit du système de télégestion. Cet audit a permis d'identifier des branchements illicites sur les dispositifs de comptage.

Enfin, des frais juridiques ont été engagés dans le cadre de la procédure d'expulsion d'un résident.

B. Projet d'investissement des aires

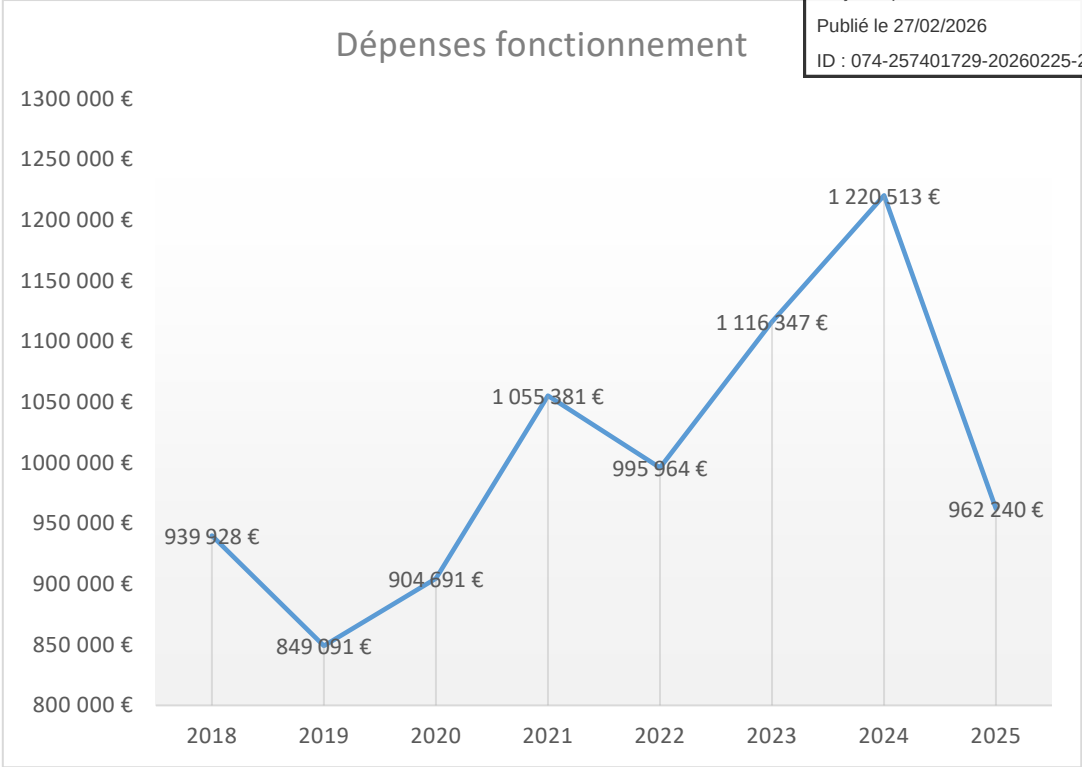
Les trois principaux projets du SIGETA pour les prochaines années sont les suivants :

- **Aire d'Annemasse** : Ouverte depuis le 10 janvier 2024, cette aire fera l'objet d'opérations d'entretien courant
- **Aire de Viry** : Une étude est en cours concernant la mise aux normes de cette aire. En effet, ses équipements sont datés et l'aire doit actuellement être fermée en hiver en raison du risque de gel des installations.
- **Aire de Reignier** : Mise en service en 2017, cette aire est équipée d'un dispositif d'évacuation avec panier. Nous envisageons désormais de la doter de pompes de relevage afin d'améliorer la gestion des eaux usées et le fonctionnement global du site.
- **Aire de grand passage** : En 2026, les coûts de fonctionnement devraient rester quasiment identiques à ceux de l'année précédente. Peu de dépenses d'investissement seront engagées concernant les travaux, dans la mesure où le SIGETA est propriétaire d'une seule parcelle et doit encore réaliser une procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour les trois autres. Des dépenses seront toutefois nécessaires pour poursuivre la préparation du projet. Nous espérons pouvoir débiter les travaux en 2027.

II. L'exercice 2025

A. Fonctionnement

1) Dépenses



	2022	%	2023	%	2024	%	2025
Dépenses fonctionnement	995 964 €	12%	1 116 347 €	9%	1 220 513 €	-27%	962 214,46 €
Dépenses réelles fonctionnement	795 064 €	12%	887 871 €	11%	983 654 €	-18%	831 726 €
Dépense d'ordre de fonctionnement	200 900 €	14%	228 476 €	4%	236 860 €	-82%	130 488 €
Dépenses réelles fonctionnement hors charge financière	766 104 €	5%	802 429 €	12%	895 941 €	-18%	762 490 €

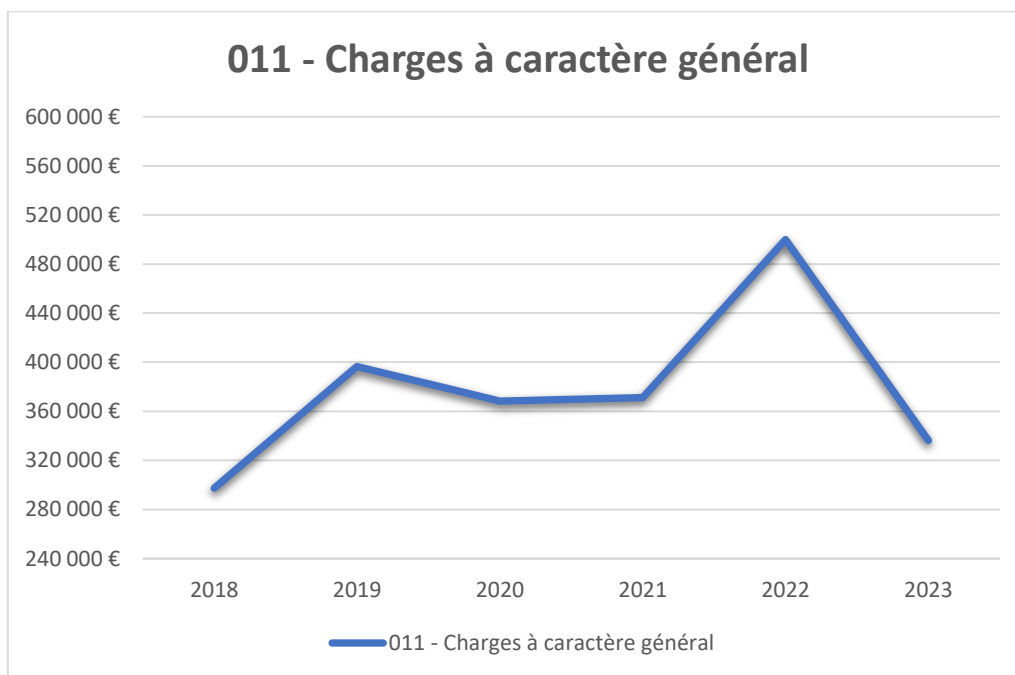
Après deux années de forte progression des charges de fonctionnement (2023 et 2024), l’exercice 2025 se distingue par une nette diminution des dépenses, témoignant d’un important effort de maîtrise budgétaire

Entre 2024 et 2025, les dépenses de fonctionnement diminuent de 27 %, pour s’établir à 962 240 €.

Cette baisse touche également les dépenses réelles de fonctionnement, en recul de 18 %, ce qui reflète une diminution effective des charges courantes.
Ainsi, l’année 2025 constitue une phase de consolidation budgétaire, permettant de corriger les augmentations des années précédentes et d’aborder l’élaboration du budget 2026 dans un cadre financier davantage stabilisé.

1.1) Charges à caractère général

	%	2022	%	2023	%	2024	%	2025
011 - Charges à caractère général	-7%	368 306 €	1%	371 179 €	34,68%	499 901 €	-48,70%	336 175,20 €



Les dépenses du chapitre 011 baissent nettement en 2025. Elles passent de 493 900 € en 2024 à 336 175 € en 2025, soit une diminution d'environ 32 %.

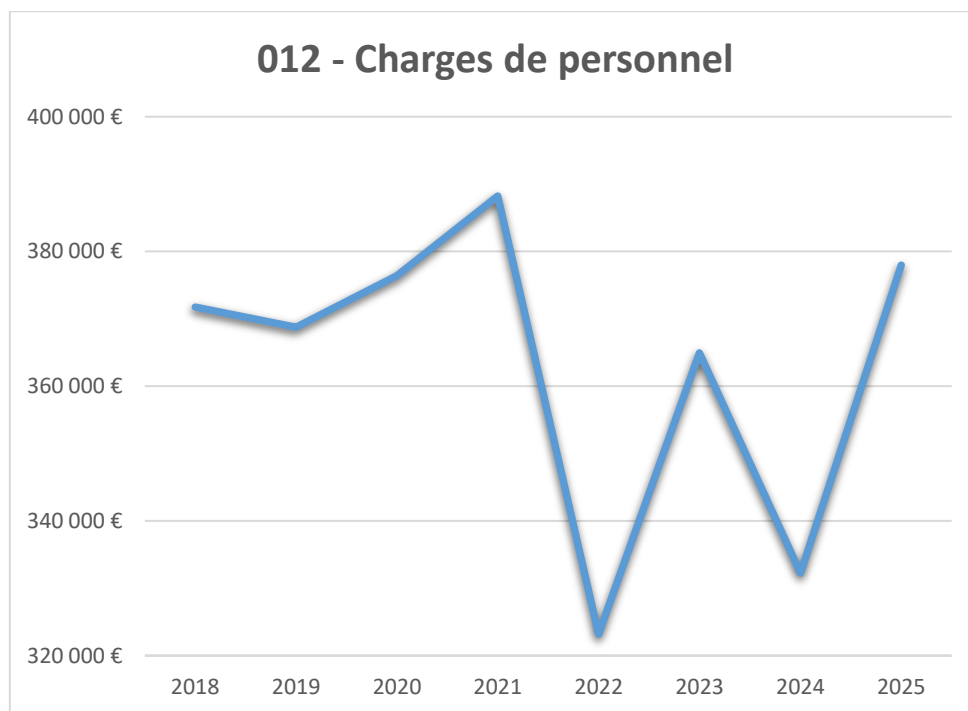
Cette diminution résulte principalement de la baisse des achats de fournitures, des dépenses d'entretien et de réparation, ainsi que de plusieurs prestations de services, et surtout de la réduction des coûts de fonctionnement de l'aire de grand passage.

Certaines charges restent toutefois stables ou indispensables, comme les frais liés aux locaux, aux assurances ou à la communication, mais elles ne suffisent pas à inverser la tendance globale.

Au final, l'année 2025 marque une forte maîtrise des charges générales, ce qui allège le fonctionnement et améliore la situation budgétaire en vue du budget 2026.

1.2) Charges de personnel

	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
012 - Charges de personnel	323 187 €	13%	364 936 €	-8,95%	332 256 €	12,09%	377 965,57 €



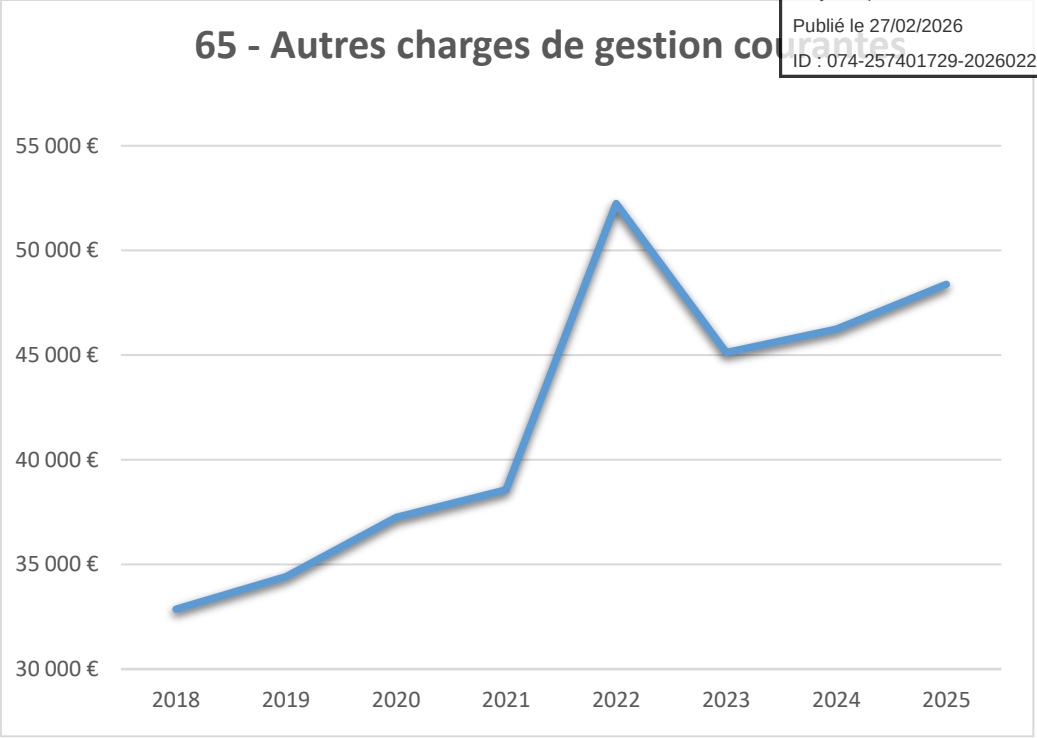
Entre 2024 et 2025, les charges de personnel enregistrent une hausse de 12 %, passant de 332 256,09 € à 377 965,57 €. Cette augmentation s'explique par un nombre limité de mouvements de personnel en contrario avec 2024, ainsi que par l'élargissement de l'équipe administrative, qui impacte directement les rémunérations et les charges associées.

La progression concerne également les cotisations sociales obligatoires (URSSAF, caisses de retraite), qui suivent mécaniquement l'évolution de la masse salariale. À l'inverse, certaines lignes restent non consommées comme les emplois aidés, et personnel extérieur.

Ainsi, l'exercice 2025 présente une hausse globale des charges, principalement portée par les cotisations sociales et certains postes de rémunérations non titulaires. Une augmentation maîtrisée mais notable, qui s'inscrit dans un contexte d'adaptation des effectifs et doit être intégrée dans les perspectives du budget 2026.

1.3) Autres charges de gestion courantes

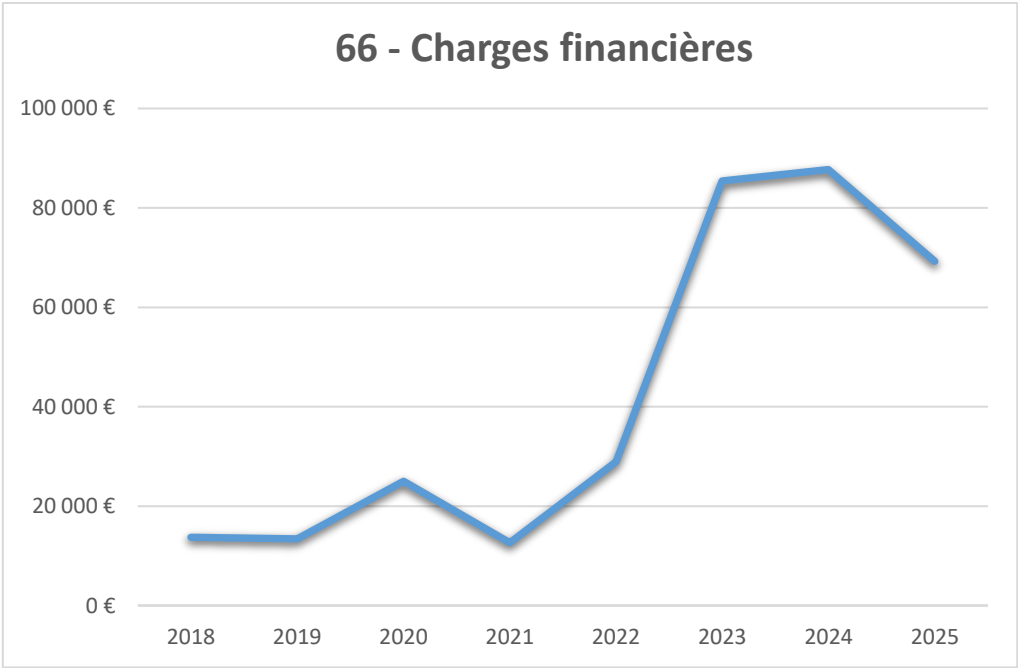
	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
65 - Autres charges de gestion courantes	52 242 €	-14%	45 122 €	2,48%	46 241 €	4,41%	48 374,84 €



Entre 2024 et 2025, les dépenses du chapitre 65 augmentent légèrement, passant de 46 241 € à 48 375 €. Cette hausse provient principalement du compte 65888 – Autres charges diverses, qui progresse fortement en 2025. À l’inverse, plusieurs dépenses diminuent, notamment les créances admises en non-valeur ce qui limite l’augmentation globale du chapitre. Globalement, l’évolution reste modérée et concentrée sur quelques lignes spécifiques.

1.4) Charges financières

	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
66 - Charges financières	28 960 €	195%	85 442 €	2,66%	87 713 €	-26,69%	69 236,09 €



1.5) Charges exceptionnelles

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 27/02/2026

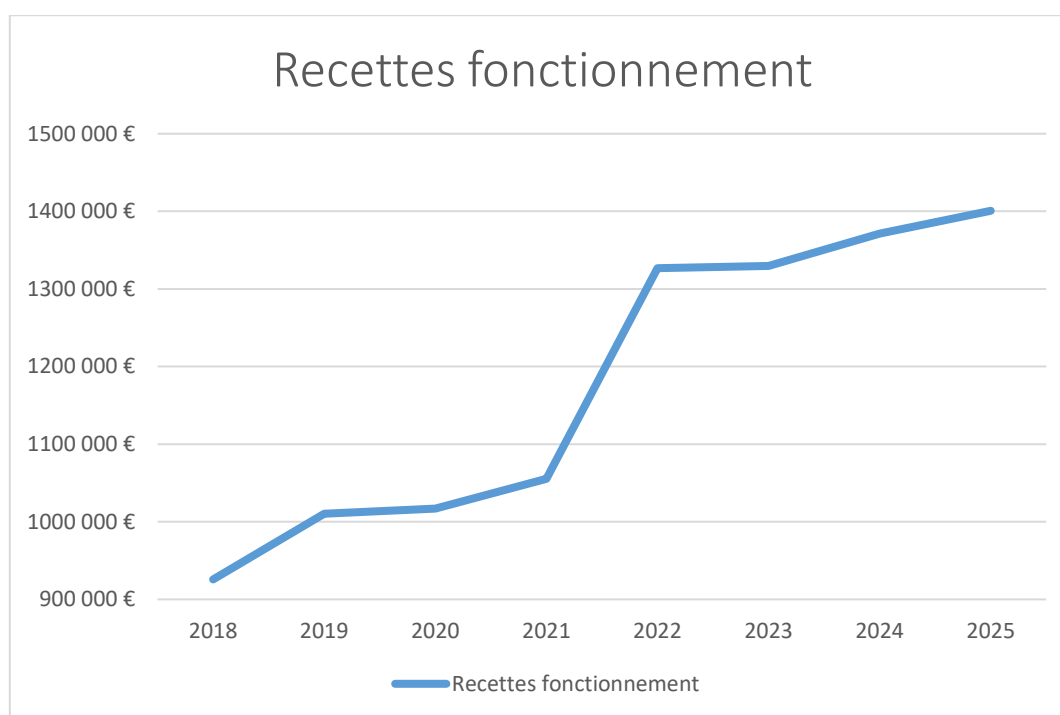
ID : 074-257401729-20260225-2026_02__3-AR



	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
67 - Charges exceptionnelles	22 370 €	-5%	21 192 €	-17,51%	17 481 €	%	0,00 €

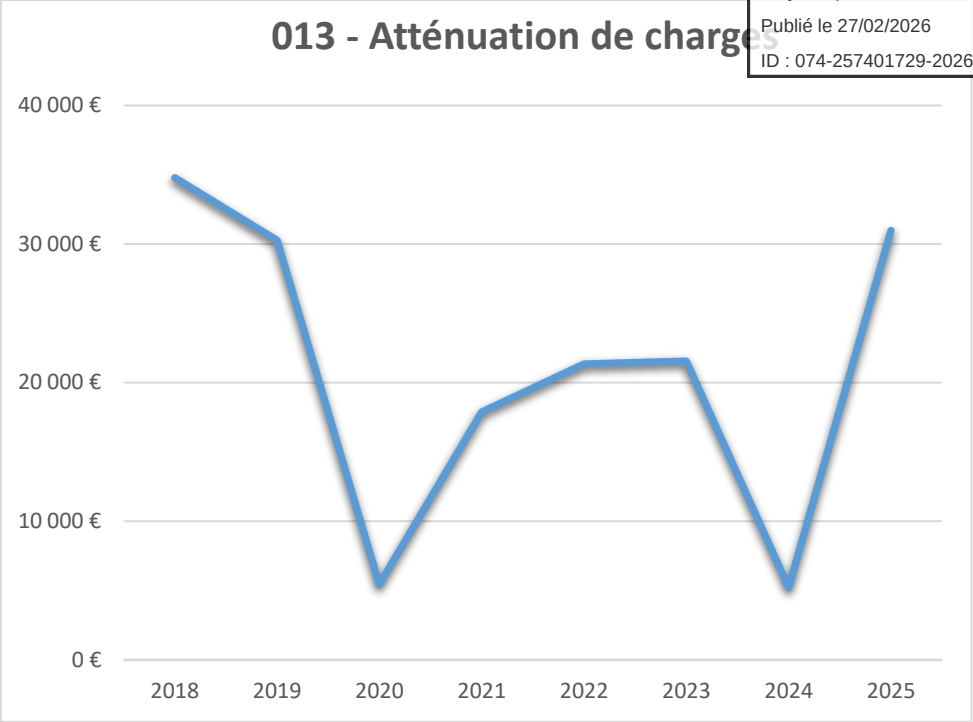
2) Recettes

	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
Recettes fonctionnement	1 326 577 €	0%	1 329 486 €	3,13%	1 371 114 €	2,11%	1 400 698,38 €
Recettes réelles fonctionnement	1 233 551 €	0%	1 233 912 €	2,83%	1 268 888 €	8,93%	1 393 244,38 €
Recettes ordre de fonctionnement	93 026 €	3%	95 574 €	6,96%	102 226 €	-1271,43%	7 454,00 €



2.1) Atténuation de charges

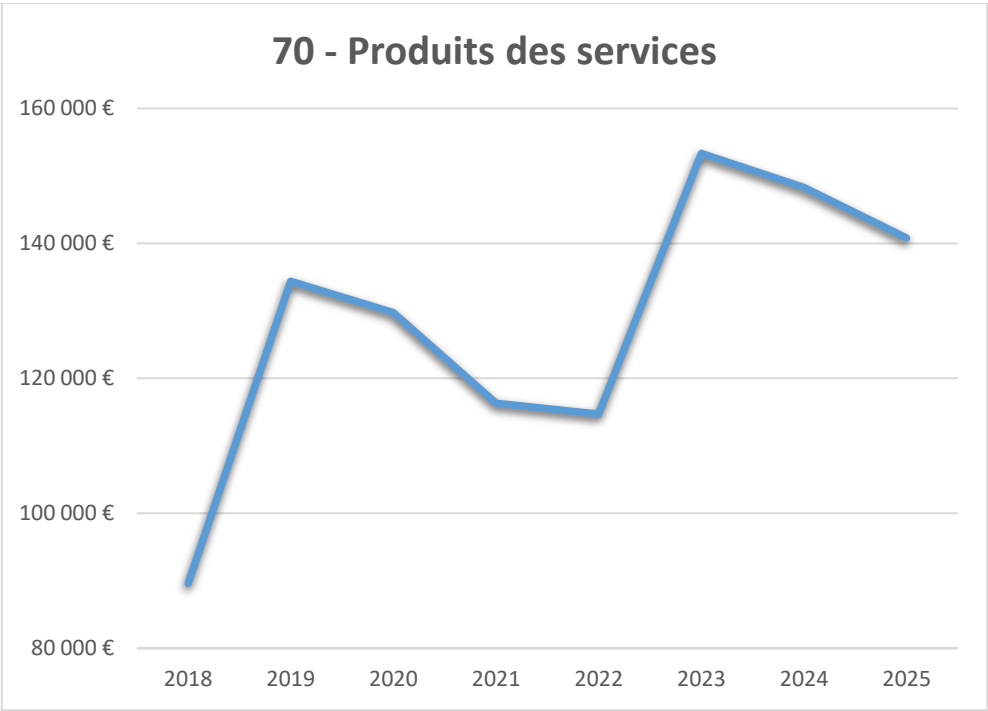
	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
013 - Atténuation de charges	21 356 €	1%	21 546 €	-75,80%	5 214 €	83,17%	30 977,94 €



Le chapitre 013 augmente en 2025 en raison de la prise en charge d’un congé maternité, qui entraîne une hausse des remboursements de personnel versés par l’assureur.

2.2) Produits des services

	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
70 - Produits des services	114 706 €	34%	153 350 €	-3,30%	148 297 €	-5,33%	140 795,47 €



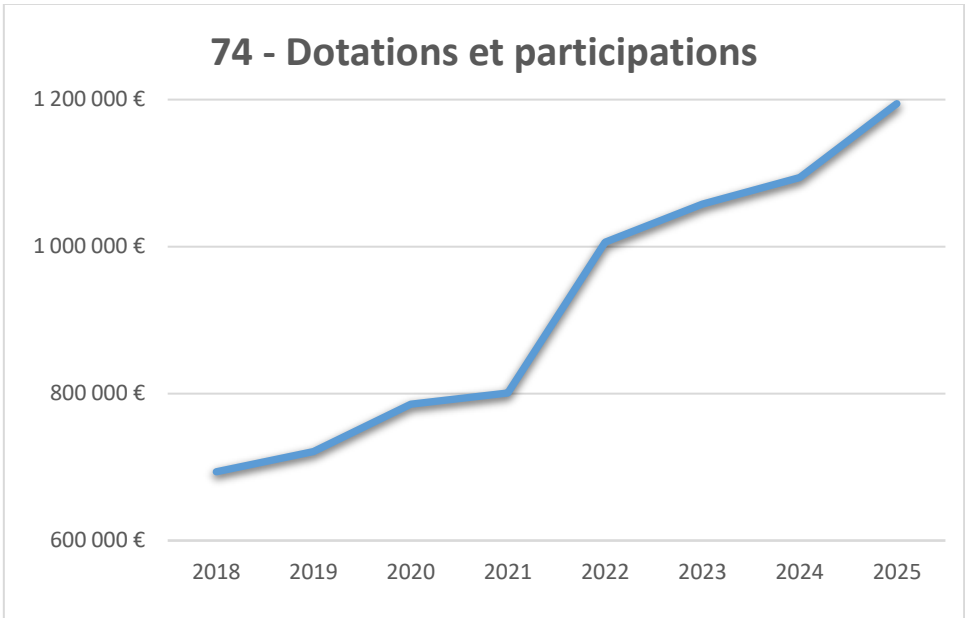
En 2023, les recettes des aires avaient été exceptionnellement élevées en raison de la fermeture de l'aire d'Annemasse pour travaux. En effet, les entreprises intervenantes avaient effectué des travaux de gardiennage, générant des recettes supplémentaires sur ce compte.

Avec la réouverture de l'aire en 2024, ces recettes exceptionnelles ont disparu.

La baisse des recettes de régies en 2025 s'explique également par la fermeture de l'aire de Viry depuis le 8 décembre, ainsi que par un vol de fluide constaté sur le site. L'aire de Reignier a, quant à elle, été fermée une semaine de plus que lors de la fermeture annuelle de 2024, et son occupation a fortement chuté en décembre en raison de conflits entre résidents.

2.3) Dotations et participations

	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
74 - Dotations et participations	1 005 897 €	5%	1 057 809 €	3,43%	1 094 107 €	8,40%	1 194 457,13 €



Détails

	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
747888- Autres organismes (CAF)	159 000 €	-14%	137 520 €	4,21%	143 305 €	-1,61%	141 034,01 €

	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
74758 - Participations des autres groupements (recettes CC)	857 492 €	7%	917 466 €	3,61%	950 567 €	8,64%	1 040 501,93 €

	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
CC du Genevois	205 732 €	1%	206 908 €	12%	232 564 €	0,29%	233 248,50 €
CC Usses et Rhône	88 872 €	0%	89 296 €	13%	101 317 €	1,66%	103 032,00 €
Annemasse Agglomération	379 788 €	2%	386 708 €	14%	440 320 €	1,77%	448 267,50 €
CC Arve et Salève	84 484 €	1%	85 340 €	13%	96 507 €	0,31%	96 808,50 €
CC du pays de Cruseilles	68 616 €	2%	70 280 €	14%	79 857 €	2,52%	81 922,50 €
CC Pays du Mont-Blanc (AGP)	23 100 €	0	23 100 €	0%	23 100 €	-6,79%	21 631,89 €
CC Vallée de Chamonix Mont-Blanc (AGP)	6 900 €	0%	6 900 €	0%	6 900 €	-6,99%	6 448,96 €
CC Cluses Arve et montagnes (AGP)	0 €		23 610 €	-88%	2 717 €	87,69%	22 068,45 €
CC du pays Rochois (AGP)	0 €		12 729 €	-88%	1 473 €	89,35%	13 833,02 €
CC Faucigny Glières (AGP)	0 €		12 595 €	-100%	0 €	100,00%	13 240,61 €
74758 - Participations des autres groupements (recettes CC)	857 492 €	7%	917 466 €	3,61%	950 567 €	8,64%	1 040 501,93 €

Les recettes du chapitre 74 poursuivent leur progression régulière sur la période 2022-2025, pour atteindre 1 194 457 € en 2025, soit une augmentation de 8,40 % par rapport à 2024. Cette évolution positive s'explique principalement par la hausse des participations versées par les intercommunalités de l'arrondissement.

Dans le détail, le compte 747888 – Autres organismes (CAF) enregistre une légère baisse en 2025. Cette diminution est liée au taux d'occupation des aires, qui conditionne directement le montant de la participation de la CAF.

À l'inverse, le compte 74758 – Participations des autres groupements connaît une forte hausse pour atteindre 1 040 502 €. Cette progression s'explique par la croissance continue de la population, la cotisation des EPCI étant calculé sur la base de la population ainsi que par l'implication renforcée des EPCI de l'arrondissement de Bonneville dans le financement et le fonctionnement de l'aire de grand passage.

Au global, l'année 2025 confirme une dynamique ascendante des dotations et participations, contribuant au renforcement des recettes de fonctionnement du syndicat.

2.4) Autres produits de gestion courantes

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 27/02/2026

ID : 074-257401729-20260225-2026_02__3-AR



	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
75 - Autres produits de gestion courante	3 €	41418%	1 146 €	651,05%	8 606,27 €	67,87%	26 788,84 €

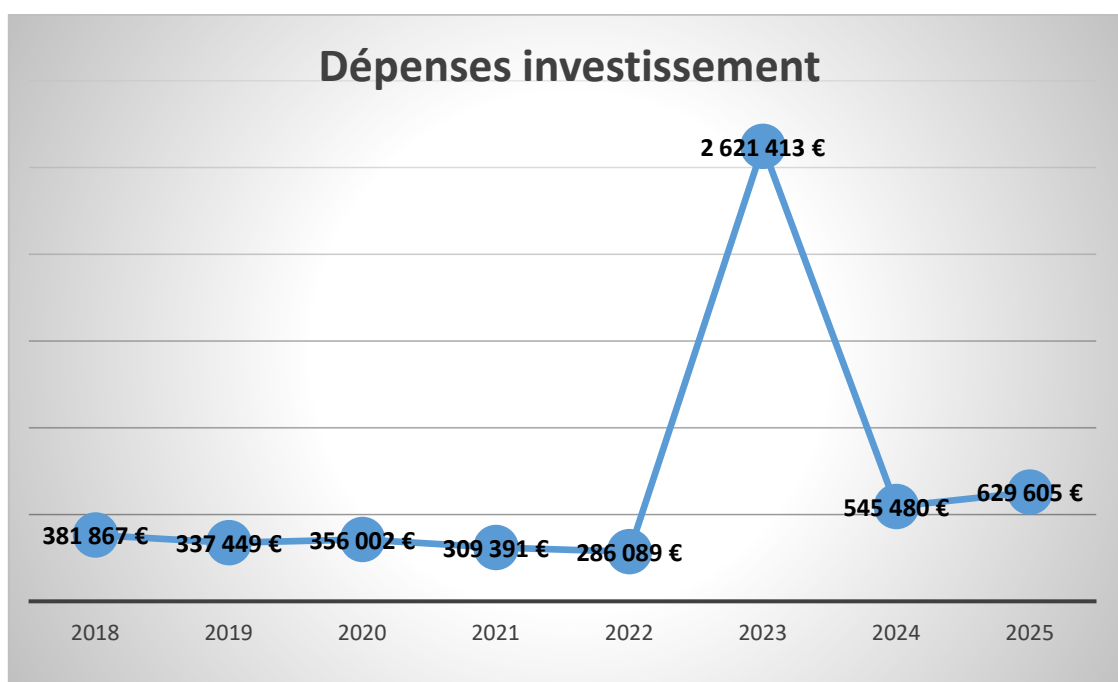
2.5) Produits exceptionnels

	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
77 - Produits exceptionnels	91 589 €	-100%	60 €	21005,83%	12 663,50 €	-5528,22%	225,00 €

B. Investissement

1) Dépenses

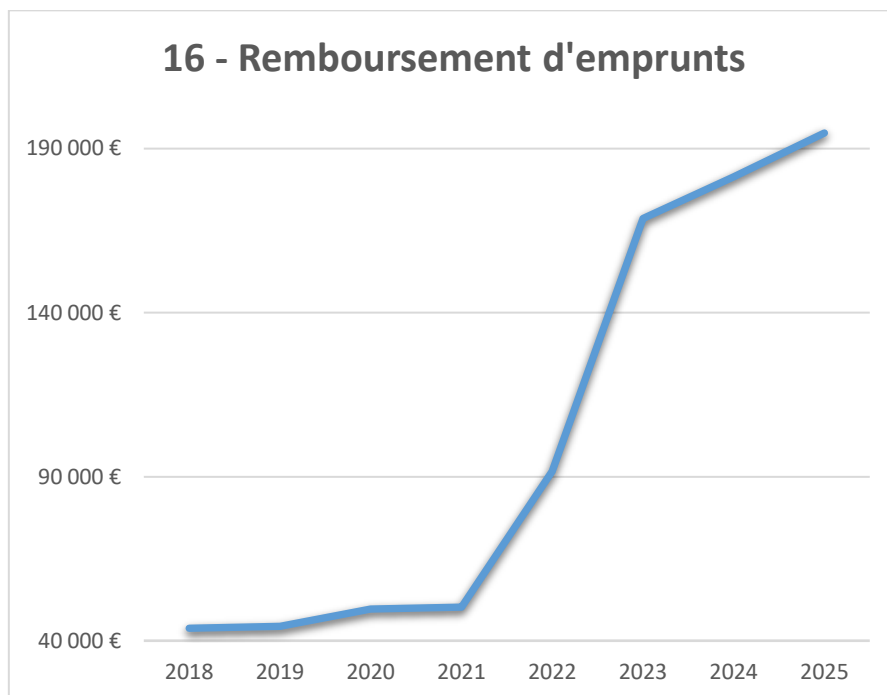
	2022	%	2023	%	2024	%	2025
Dépenses investissement	286 089 €	816,29%	2 621 413 €	-79%	545 480 €	13,36%	629 605 €
Dépenses investissement réel	169 406 €	1391,00%	2 525 839 €	-82%	443 254 €	25,93%	598 464 €
Dépenses investissement ordre	116 682,78 €	-18,09%	95 574,46 €	7%	102 226,24 €	-228,27%	31 141,06 €



L'année 2023 se distingue par un niveau d'investissement exceptionnel, principalement lié à la réalisation du projet de l'aire d'Annemasse, ce qui explique le pic observé cette année-là. Les investissements se stabilisent et progressent de nouveau en 2025, en lien avec le début des investissements sur l'aire de grand passage fixe. Cette évolution traduit une transition entre un projet majeur achevé et un nouveau cycle d'aménagement structurant pour le syndicat.

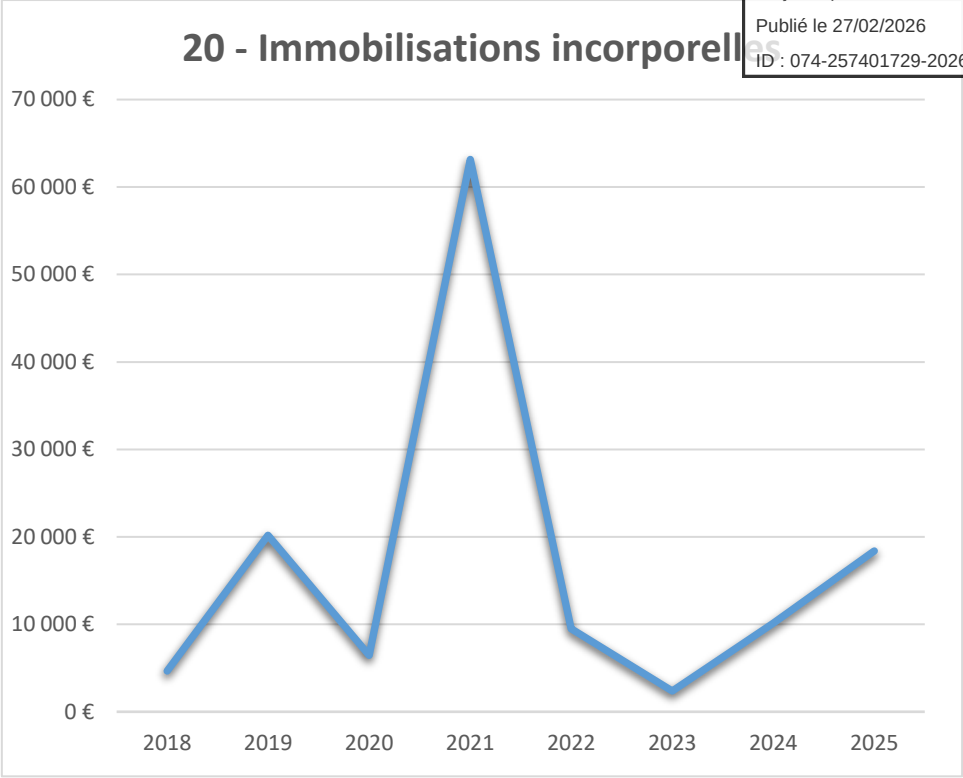
1.1) Remboursement d'emprunts

	2022	%	2023	%	2024	%	2025
16 - Remboursement d'emprunts	91 627 €	84%	168 697 €	8%	181 392 €	6,86%	194 754,34 €



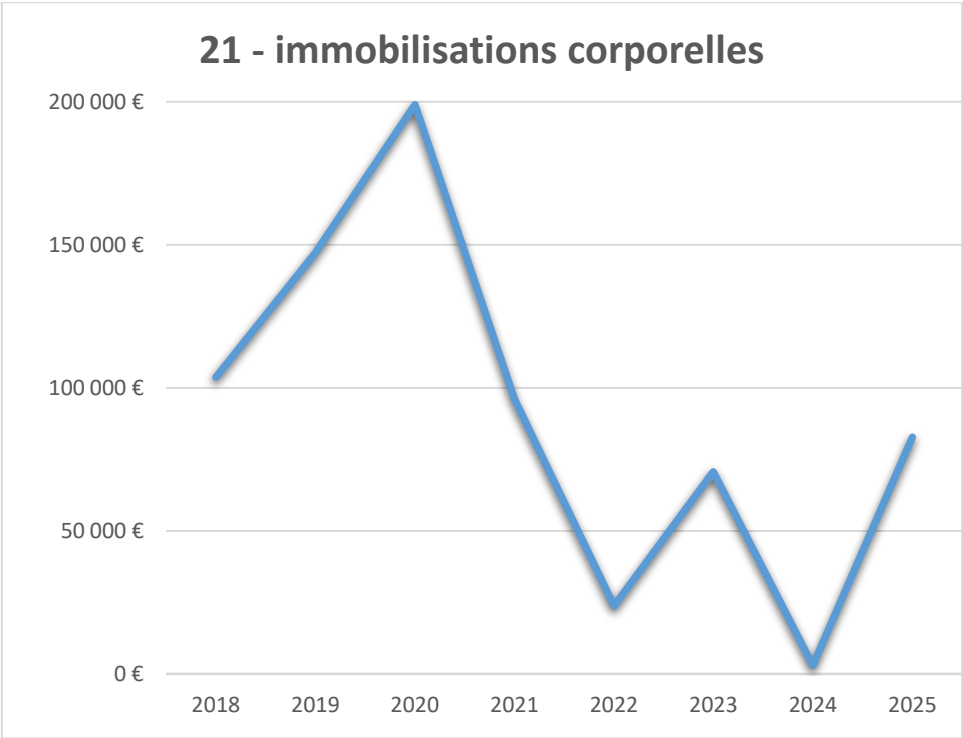
1.2) Immobilisations incorporelles

	2022	%	2023	%	2024	%	2025
20 - Immobilisations incorporelles	9 502 €	-75%	2 370 €	326%	10 100 €	45,07%	18 386,85 €



1.3) Immobilisations corporelles

	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
21 - immobilisations corporelles	23 830 €	197%	70 674 €	-96%	2 947 €	96,44%	82 777,89 €



1.4) Immobilisation en cours

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

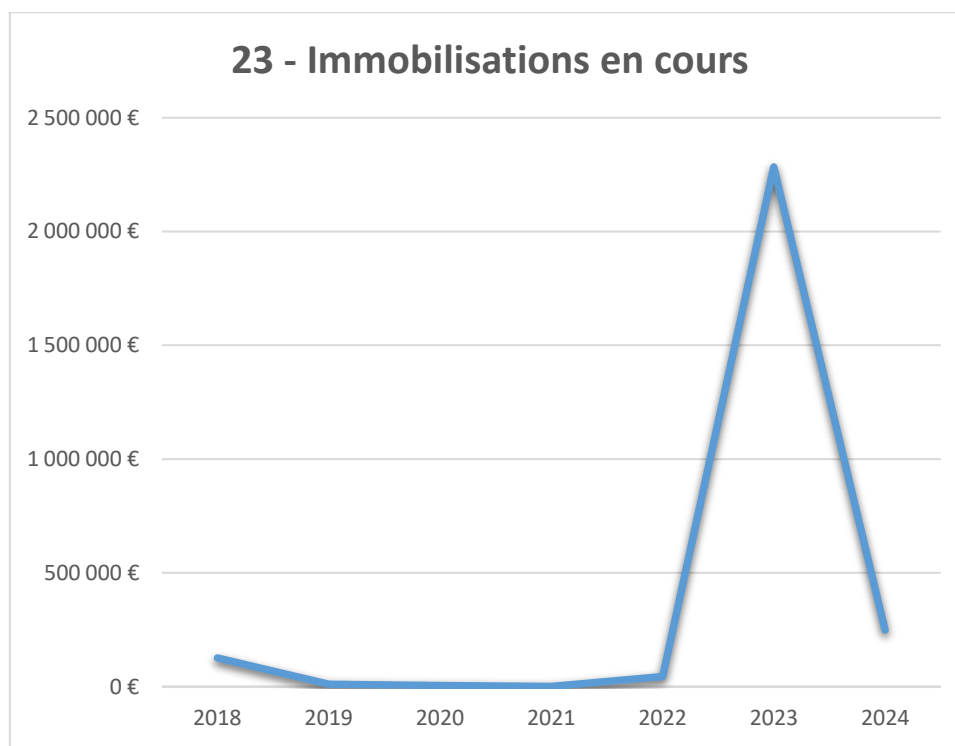
Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 27/02/2026

ID : 074-257401729-20260225-2026_02__3-AR

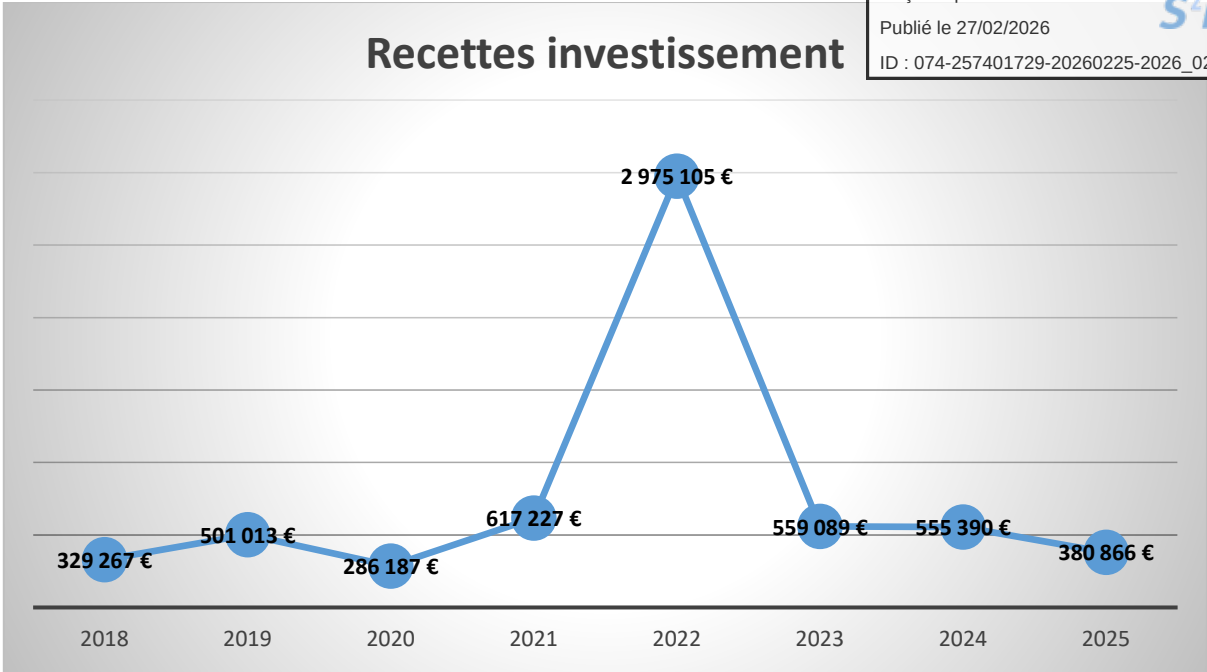


	2022	Evolution	2023	Evolution	2024	Evolution	2025
23 - Immobilisations en cours	44 447 €	5039%	2 284 098 €	-89%	248 815 €	0,05%	302 545,19 €



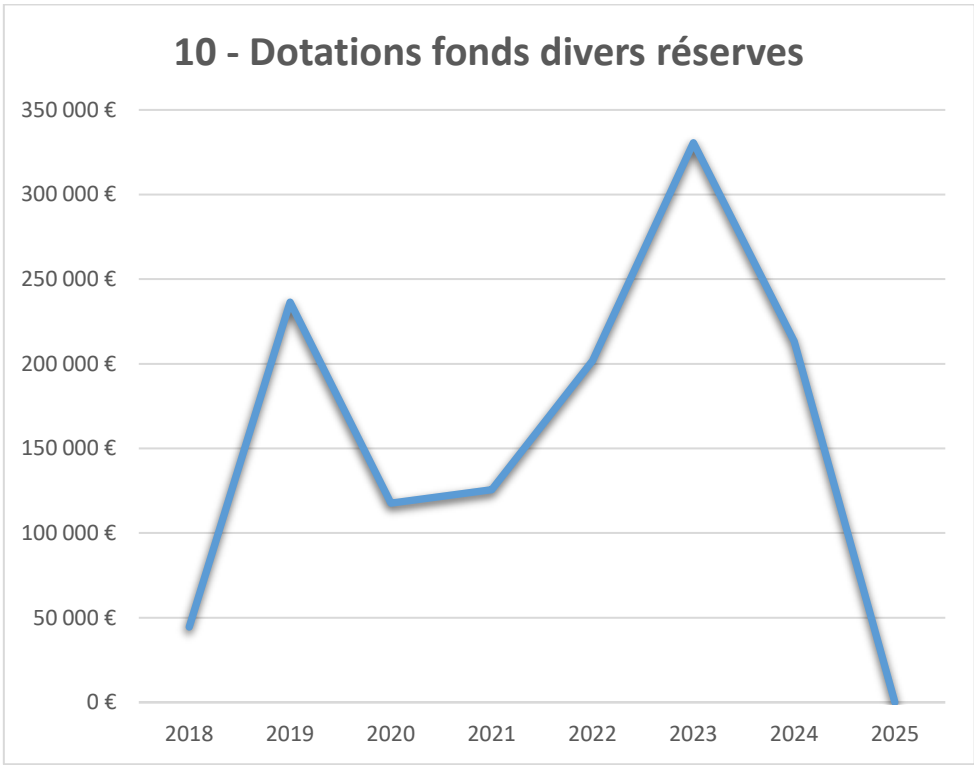
2) Recettes

	2022	%	2023	%	2024	%	2025
Recettes investissement	2 975 105 €	-81%	559 089 €	-1%	555 390 €	-31%	380 865,72 €
Recettes investissement réel	2 750 548 €	-88%	330 613 €	1%	333 711 €	-32%	226 690,53 €
Recettes investissement ordre	224 557 €	2%	228 476 €	-3%	221 679 €	-30%	154 175,19 €



2.1) Dotations fonds divers réserves

	2022	%	2023	%	2024	%	2025
10 - Dotations fonds divers réserves	201 885 €	64%	330 613 €	-36%	213 139 €	-100%	0 €



2.2) Subventions d'investissement

	2022	2023	2024	%	2025
13 - Subventions d'investissement	0 €	0 €	48 000 €	327%	204 892,80 €

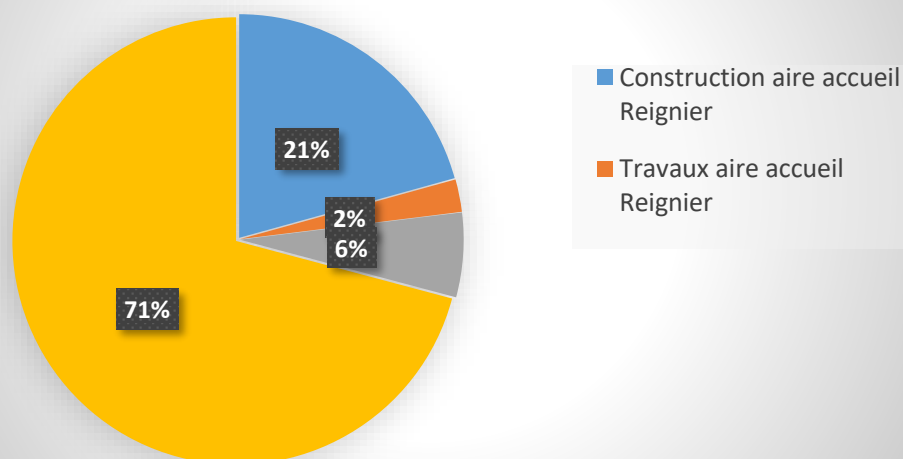
2.3) Emprunts et dettes assimilées

	2022	%	2023	%	2024	%	2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 500 000 €	-100%	0 €	0%	15 573 €	36%	21 254,73 €

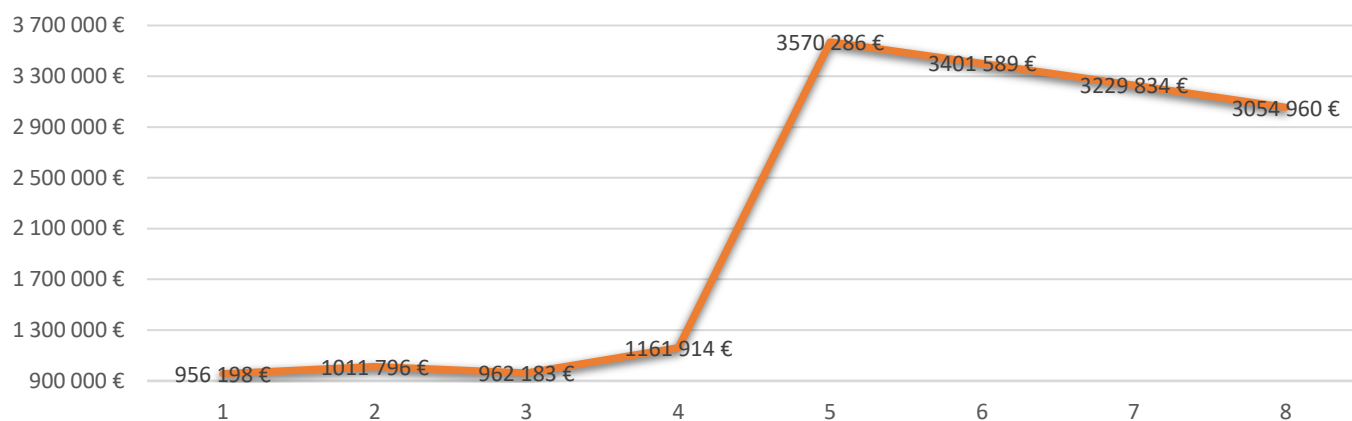
C. Dettes

Motif	Banque	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2025	Date de début	Date de fin	Durée
Construction aire accueil Reignier	Caisse d'Epargne	1 000 000 €	632 312.93€	28/12/2016	2037	20 ans
Travaux aire accueil Reignier	Caisse d'Epargne	100 000 €	71 782.47€	08/10/2019	2039	20 ans
Agrandissement aire accueil Annemasse	CA des Savoies	250 000 €	186 298.49 €	07/07/2021	2035	15 ans
Aire accueil Annemasse fusion agrandissement réhabilitation	Caisse d'Epargne	2 500 000 €	2 164 565.84 €	02/09/2022	2042	20 ans
TOTAL		3 850 000 €	3 054 959.73 €			

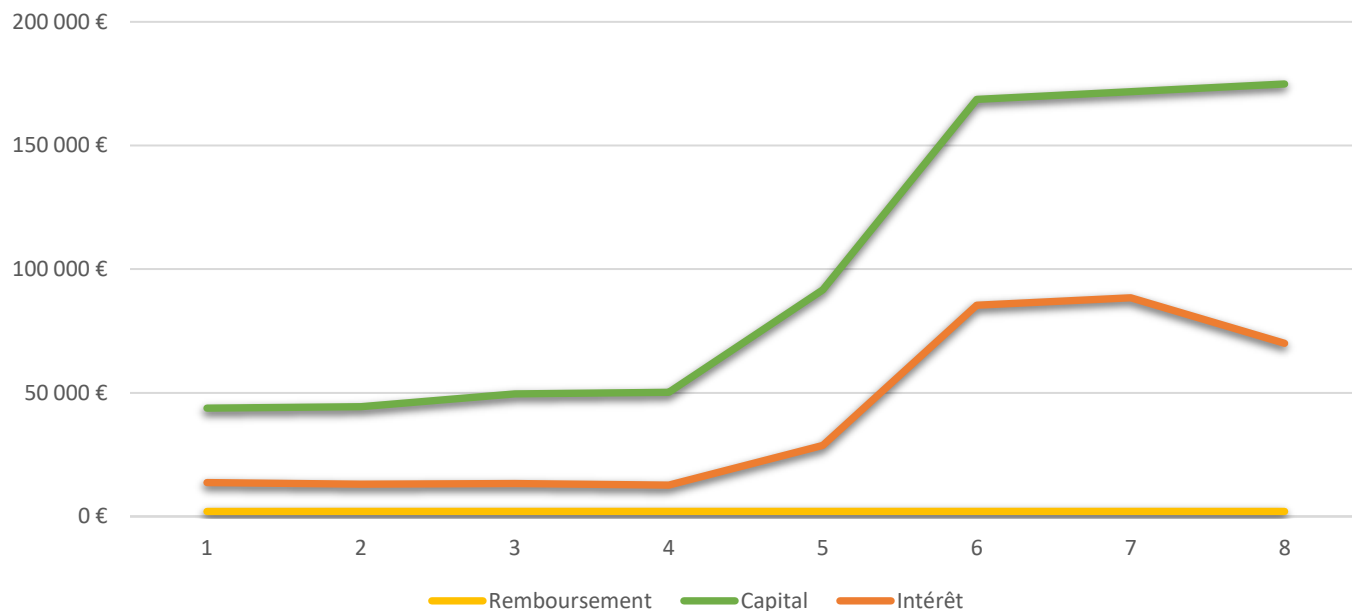
Répartition capital restant dû



Capital restant dû au 31/12



Remboursement emprunt



D. Résultats et ratios provisoire

	2024	%	2025
Résultat fonctionnement	150 600,96 €	0,29 €	438 483,92 €
Excédent / déficit fonctionnement reporté (002)	0 €	0 €	0 €
Résultat à affecter	150 601 €	0 €	438 484 €

	2024		2025
Résultat investissement	25 091 €	0 €	-248 740 €
Excédent / déficit investissement cumulé (001)	1 097 069 €	-65,28%	1 122 159 €
Résultat à affecter	1 122 159,29 €	2,29%	873 419,68 €

	2024		2025
Affectation au 1068	213 139,34 €	-29,34%	150 600,96 €

	2024	%	2025
Epargne brute (ou CAF)	285 234,26 €	0,27 €	561 518,05 €
Taux épargne brute	22%	-19,84%	40%
Epargne nette	103 842,26 €	-41,45%	386 643,90 €
Taux épargne net	8,18%	-43,06%	27,75%
Epargne de gestion	372 947,20 €	-13,57%	630 754,14 €
Capacité de désendettement	11,32	15,19%	5,44

Epargne brute (ou CAF)	Recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement
Epargne nette	Epargne brut - remboursement capital emprunt
Epargne de gestion	Recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement (hors charges financières)
Capacité de désendettement	Capital restant dû / épargne brute

L'exercice 2025 confirme la solidité financière de la collectivité. Le résultat de fonctionnement atteint 438 483,92 €, traduisant une bonne maîtrise des charges courantes et une dynamique favorable des recettes. L'épargne brute s'élève à 561 518,05 €, soit un taux particulièrement élevé de 40 %, témoignant d'une capacité d'autofinancement très satisfaisante. L'épargne de gestion (630 754,14 €) confirme cette bonne performance.

En section d'investissement, malgré un résultat déficitaire de -248 740 €, l'excédent cumulé de 1 122 159 € permet d'afficher un résultat global positif de 873 419,68 €. L'affectation de 150 600,96 € au compte 1068 vient renforcer les marges de financement des futurs projets.

L'épargne nette, positive à 386 643,90 €, marque une amélioration significative par rapport à 2024 et garantit un équilibre satisfaisant avec le remboursement du capital de la dette. La capacité de désendettement, fixée à 5,44 années, demeure largement en dessous du seuil prudentiel, confirmant la soutenabilité du stock de dette.

Globalement, l'exercice 2025 montre une situation financière solide, avec une bonne épargne, une capacité d'investissement en hausse et une dette bien maîtrisée.

Pour l'année 2026 afin d'assurer à la fois l'équilibre de la section de fonctionnement et le financement des projets d'investissement, il est proposé de répartir le résultat de fonctionnement

Cette répartition permet de conserver une marge de gestion suffisante pour les dépenses courantes tout en mobilisant une partie du résultat pour soutenir les opérations d'équipement, sans accroître le recours à l'emprunt.

III. Compte financier Unique

A. Compte financier unique

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Ce qu'apporte le CFU :

Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux.

Le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion,

Le CFU apporte une information enrichie grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

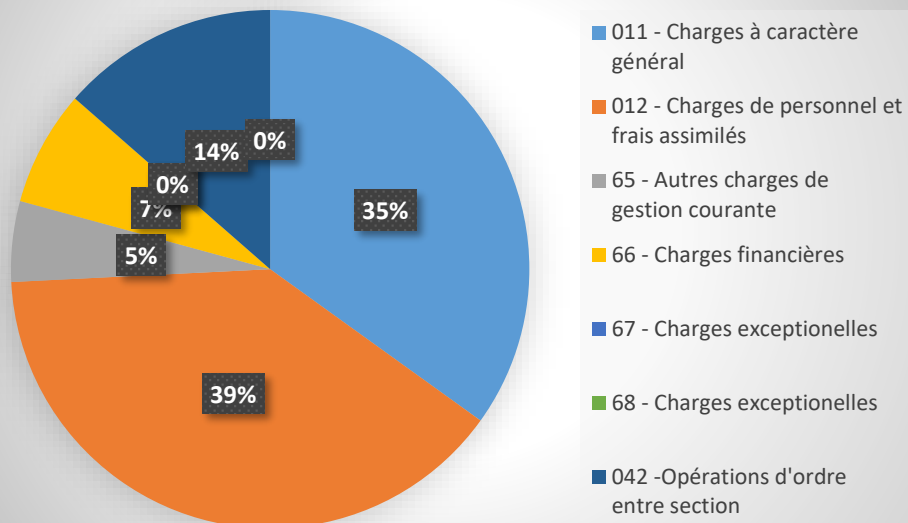
Le CFU simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée, dans une démarche de dématérialisation cohérente à l'ensemble des documents budgétaires (BP, BS, DM et CA actuel).

Suite à un entretien avec notre conseillère aux décideurs locaux, nous avons décidé d'adopter pour le SIGETA, le Compte financier unique dès l'exercice 2024.

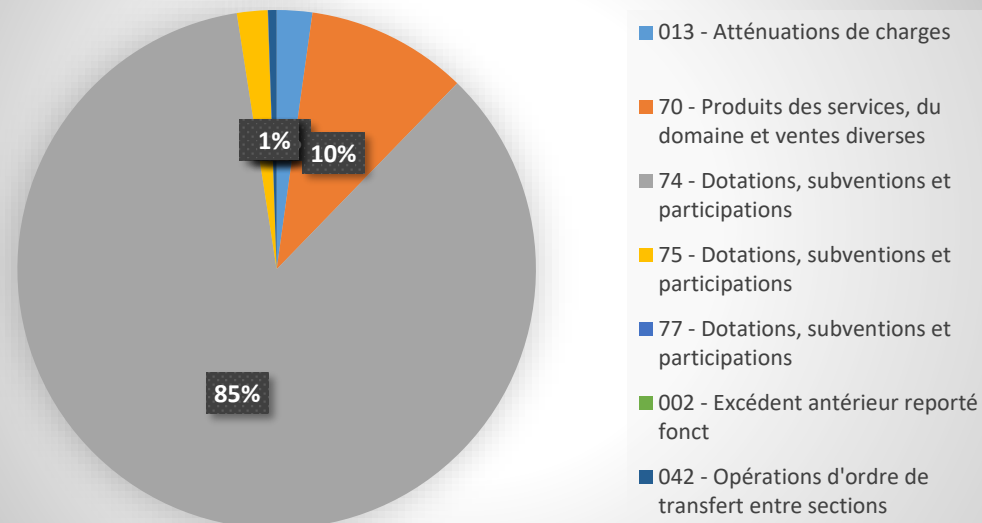
Chapitres	Réalisé 2024	Budgétisé 2025	Réalisé 2025
Dépenses fonctionnement	011	499 900,53 €	336 087,40 €
	012	332 256,09 €	377 965,57 €
	65	46 241,32 €	48 374,84 €
	66	87 712,94 €	69 236,09 €
	67	17 480,60 €	0,00 €
	68	62,43 €	62,43 €
	042	236 859,54 €	130 488,13 €
	023	0,00 €	0,00 €
	Total	1 220 513,45 €	962 214,46 €
Recettes fonctionnement	013	5 214,24 €	30 977,94 €
	70	148 297,05 €	140 795,47 €
	74	1 094 107,11 €	1 194 457,13 €
	75	8 606,27 €	26 788,84 €
	77	12 663,50 €	225,00 €
	002	0,00 €	0,00 €
	042	102 226,24 €	7 454,00 €
	Total	1 371 114,41 €	1 400 698,38 €

Dépenses investissement	10	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	16	181 392,00 €	194 754,34 €	194 754,34 €
	20	10 100,00 €	18 386,85 €	18 386,85 €
	204	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	21	2 946,75 €	82 777,89 €	82 777,89 €
	23	248 814,87 €	302 545,19 €	302 545,19 €
	27	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	040	102 226,24 €	76 400,00 €	7 454,00 €
	041	0,00 €	23 687,06 €	23 687,06 €
	Total	545 479,86 €	698 551,33 €	629 605,33 €
Recettes investissement	001	1 097 068,55 €	0,00 €	0,00 €
	021	0,00 €	243 417,75 €	0,00 €
	024	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	040	236 859,54 €	251 215,20 €	130 488,13 €
	041	0,00 €	51 000,00 €	23 687,06 €
	10	213 139,34 €	150 600,96 €	150 600,96 €
	13	48 000,00 €	204 892,80 €	204 892,80 €
	16	15 572,88 €	16 400,00 €	21 254,73 €
	20	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	21	0,00 €	0,00 €	543,00 €
	23	56 998,84 €	0,00 €	0,00 €
	Total	1 667 639,15 €	917 526,71 €	531 466,68 €

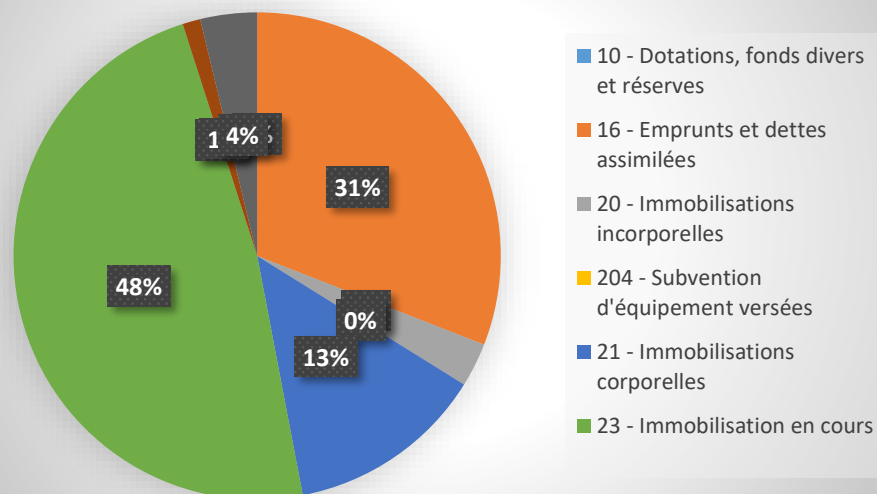
Dépenses fonctionnement



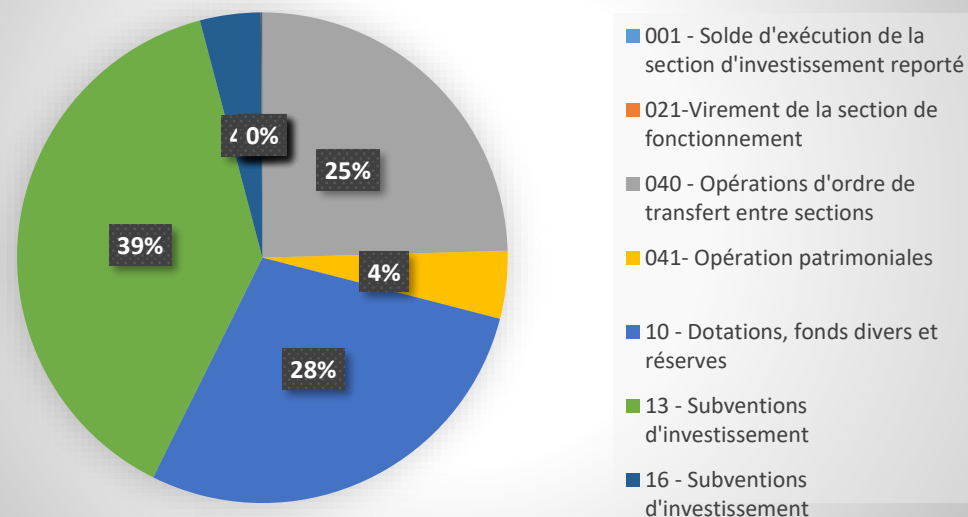
Recettes fonctionnement



Dépenses investissement



Recettes investissement



IV. BUDGET PRIMITIF 2026

Les orientations prioritaires de notre collectivité pour l'année à venir, avec pour objectifs principaux l'amélioration du service public, la modernisation des équipements et la maîtrise des charges de fonctionnement.

Les actions prévues s'articulent autour de plusieurs axes :

- **Renforcer les moyens humains** avec la création d'un poste et l'arrivée d'un élu supplémentaire.
- **Moderniser les équipements**, notamment le remplacement d'un véhicule de service et le renouvellement du matériel des espaces verts.
- **Développer les services numériques** grâce à la mise en place du paiement en ligne sur les trois aires d'accueil des gens du voyage.
- **Améliorer les conditions de travail** via l'aménagement des locaux de pause sur les trois sites.

Des projets ciblés complètent ces orientations :

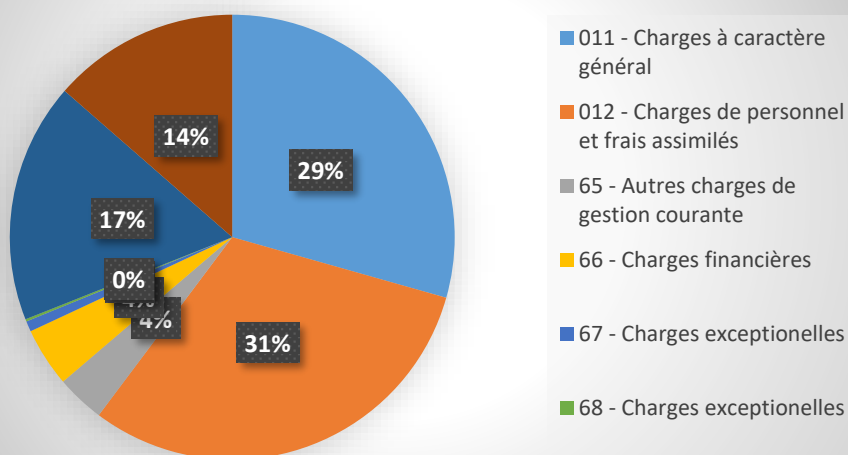
- **À Viry** : marquage et aménagement des emplacements, étude de restructuration de l'aire.
- **À Reignier** : étude pour une pompe d'hygiène et installation d'un adoucisseur.
- **Projet fixe** : poursuite du projet de l'aire fixe et aménagement de l'aire provisoire pour 2026 (raccordements, mise en herbe, sanitaires chimiques).

Fonctionnement BP 2026			
Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montants	Chapitre	Montants
011 - Charges à caractère général	387 710,00 €	013 - Atténuations de charges	25 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	406 900,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	152 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	46 300,00 €	74 - Dotations, subventions et participations	1 113 000,00 €
66 - Charges financières	56 776,82 €	75 - Dotations, subventions et participations	10 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €	77 - Dotations, subventions et participations	- €
68 - Charges exceptionnelles	2 250,00 €	002 - Excédent antérieur reporté fonctionnement	- €
042 - Opérations d'ordre entre section	230 000,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 045,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	179 108,18 €		
TOTAL	1 319 045,00 €	TOTAL	1 319 045,00 €

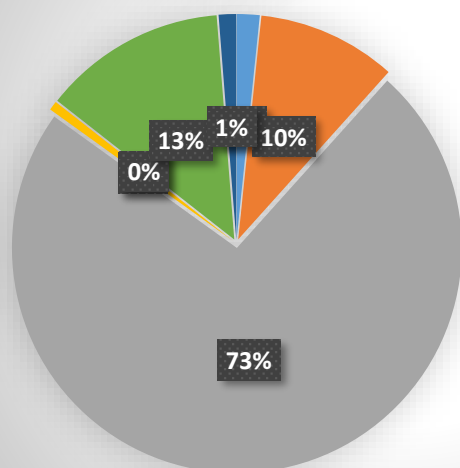
Investissement BP 2026

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montants	Chapitre	Montants
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	873 419,68 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	201 011,88 €	021-Virement de la section de fonctionnement	179 108,18 €
20 - Immobilisations incorporelles	64 000,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	221 968,06 €
204 - Subvention d'équipement versées	- €	041- Opération patrimoniales	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	177 351,80 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	438 683,92 €
23 - Immobilisation en cours	1 272 771,16 €	13 - Subventions d'investissement	0,00 €
27 - Autres immo financières	- €	16 - Subventions d'investissement	21 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 045,00 €	20 - Immobilisation incorporelles	0,00 €
41 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	21 - Immobilisation corporelles	0,00 €
		23 - Immobilisations en cours	0,00 €
TOTAL	1 734 179,84 €	TOTAL	1 734 179,84 €

Dépenses fonctionnement

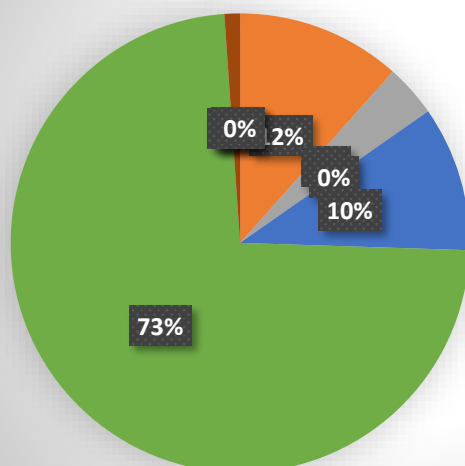


Recettes fonctionnement



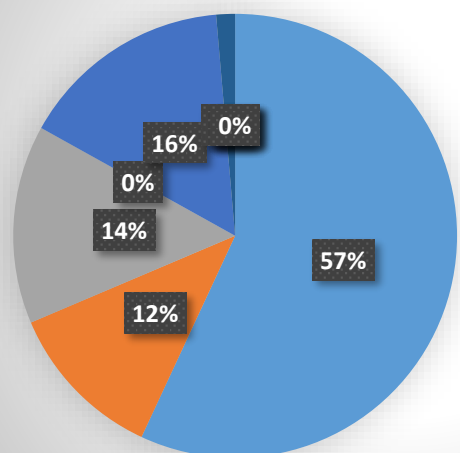
- 013 - Atténuations de charges
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Dotations, subventions et participations
- 77 - Dotations, subventions et participations
- 002 - Excédent antérieur reporté fonct

Dépenses investissement



- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 204 - Subvention d'équipement versées
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisation en cours

Recettes investissement



- 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- 021 - Virement de la section de fonctionnement
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 041 - Opération patrimoniales
- 10 - Dotations, fonds divers et réserves

1.1 Prospective financière 2026-2029

Prospective financière 2026-2029

		Provisoire (BP ou estimation)					
Capacité financière	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025	2026	2027	2028	2029
Recettes réelles (RRF)	1 233 912 €	1 268 888 €	1 393 244 €	1 300 600 €	1 364 850 €	1 400 167 €	1 436 545 €
Recettes réelles (RRF) hors cessions	1 233 912 €	1 268 888 €	1 393 244 €	1 300 600 €	1 364 850 €	1 400 167 €	1 436 545 €
Atténuations de charges (013)	21 546 €	5 214 €	30 978 €	25 600 €	25 600 €	25 600 €	25 600 €
Produits des services régie (70)	153 350 €	148 297 €	140 795 €	152 000 €	152 000 €	152 000 €	152 000 €
Participation EPCI	917 466 €	950 567 €	1 040 502 €	970 000 €	1 011 563 €	1 041 910 €	1 073 167 €
Subvention CAF	137 520 €	143 305 €	141 034 €	143 000 €	165 687 €	170 657 €	175 777 €
FCTVA fonctionnement	2 823 €	236 €	12 921 €	- €	- €	- €	- €
Produits de gestion courante (75)	1 146 €	8 606 €	26 789 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Produits exceptionnels (autres que cessions = 77 - 775)	60 €	12 664 €	225 €	- €	- €	- €	- €
Dépenses réelles (DRF)	804 888 €	983 654 €	831 726 €	910 669 €	928 636 €	944 879 €	961 866 €
Charges à caractère général (011 - fluides)	288 196 €	499 901 €	336 087 €	387 710 €	387 904 €	387 904 €	387 904 €
Charges de personnel (012)	364 936 €	332 256 €	377 966 €	406 900 €	423 176 €	440 103 €	457 707 €
Autres charges de gestion (65)	45 122 €	46 241 €	48 375 €	46 300 €	53 333 €	56 000 €	58 800 €
Charges financières (66)	85 442 €	87 713 €	69 236 €	57 509 €	54 223 €	50 872 €	47 455 €
Charges exceptionnelles (67 et 68)	21 192 €	17 543 €	62 €	12 250 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €

Epargne Brute (EB = RF hors cessions - DF)	429 024 €	285 234 €	561 518 €	389 932 €	436 214 €	455 289 €	474 678 €
<i>Taux d'épargne brute</i>	34,77%	22,48%	40,30%	29,98%	31,96%	32,52%	33,04%
Remboursement capital dette - 16	168 697 €	181 392 €	194 754 €	201 012 €	183 298 €	186 648 €	190 065 €
Epargne Nette	260 327 €	103 842 €	366 764 €	188 920 €	252 916 €	268 640 €	284 613 €
<i>Taux d'épargne nette</i>	21,10%	8,18%	26,32%	14,53%	18,53%	19,19%	19,81%

DETTE TOTAL (au 01/01 de l'année)	3 570 286 €	3 401 589 €	3 229 834 €	3 054 960 €	2 874 948 €	2 691 650 €	2 505 002 €
dont nouveau prêt annuel	- €	- €	- €	- €			
<i>Ratio de désendettement en années (vigilance = 10 ans)</i>	8,32	11,93	5,75	7,83	6,59	5,91	5,28

Investissement réalisé (20/204/21/23/27)	2 357 142 €	261 862 €	403 710 €	370 000 €	1 000 000 €	- €	- €
---	--------------------	------------------	------------------	------------------	--------------------	------------	------------

Reprises de subvention (RF, DI)	90 384 €	102 226 €	7 454 €	19 045 €	19 045 €	19 045 €	19 045 €
Dotations aux amortissement (DF, RI)	229 839 €	225 761 €	127 459 €	211 705 €	206 763 €	200 481 €	192 441 €
Différence	- 139 454 €	- 123 534 €	- 120 005 €	- 192 660 €	- 187 718 €	- 181 436 €	- 173 396 €

120 873 €	- 19 692 €	246 759 €	- 3 740 €	65 199 €	87 204 €	111 217 €
------------------	-------------------	------------------	------------------	-----------------	-----------------	------------------

1.2 Plan pluriannuel d'investissement

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL (3 ans)				
Investissement	2026	2027	2028	Total
Aire de grand passage fixe (foncier + aménagement)		2 600 000 €		2 600 000€
Investissement récurrent (autres aires)	50 000 €		50 000 €	100 000 €
Rénovation aire Viry				

L'aire de Viry doit être entièrement reconstruite. Les études actuellement en cours se poursuivent et le lancement du projet n'est pas attendu avant 2028.

- **Le comité syndical du SIGETA, sur la base de ce rapport, prend acte du débat d'orientation budgétaire 2026.**